

ce moment du plus vif éclat, et que j'en bénéficierai.

L'honorable sénateur de Lorimier (l'honorable M. Dandurand) a traité avec concision, mais d'une manière très instructive pour moi, de la nature et de la fonction du Sénat en tant qu'elles diffèrent de celles de l'autre Chambre d'où viennent plusieurs de nous. Je ne trouve pas à redire à la distinction qu'il établit. J'espère que nous ne nous ressentirons pas trop de l'ambiance des Communes et je promets de déployer de sincères efforts pour échapper à cette ambiance, et acquiescer plus que dans le passé l'habitude de discuter la question, au lieu de m'adresser à la foule. A dire vrai, je remercie mon honorable ami de m'avoir fait comprendre pourquoi, malheureusement, je n'ai pas constamment réussi dans la vie publique jusqu'à ce jour. Pendant son discours, il m'est venu en l'idée qu'aux Communes, je m'occupais trop de traiter la question, au lieu de parler pour le public, et que ceux qui agissaient autrement remportaient la palme.

Relativement à l'œuvre du Sénat, je doute que mon honorable ami y ait attaché trop d'importance. Je n'ignore pas que des hommes d'une grande expérience, des hommes qui, dans l'accomplissement de leur devoir, ne sont pas troublés par des considérations politiques, doivent être plus en état que d'autres d'analyser les projets de lois, sinon d'en prendre l'initiative, et de rendre de grands et constants services à la population canadienne. Ce n'est pas en vain que je solliciterai le concours des honorables sénateurs de la droite ou de la gauche, et que je formulerai l'espoir que, tout en cherchant tous à maintenir le status et le rang du Sénat, ainsi que son bon fonctionnement dans le grand œuvre de l'administration, nous cherchions à les maintenir sur le seul pied sur lequel ils peuvent reposer—le pied d'une plus grande utilité pour la population de notre patrie.

Quelques VOIX: Très bien! très bien!

Le très honorable M. MEIGHEN: Le leader de la gauche a mentionné certains sujets que le discours du trône n'a fait qu'effleurer. Il a risqué une explication du borborygme économique dans lequel nous nous débattons aujourd'hui. Je ne refuse pas d'admettre son explication; cependant, ayant été plus enserré dans le filet que l'honorable sénateur lui-même, je puis seulement lui assurer ceci—il y a trois ans, j'aurais été plus libre que maintenant de tenter d'indiquer la cause de nos embarras. Il est fort possible que les entraves mises au commerce entre les nations se soient multipliées et qu'elles produisent

une situation qui contribue à paralyser les affaires. Mais, la question n'est pas sur le tapis, et il n'y a guère d'avantages à la discuter sommairement. Ce qui est clair et incontestable, c'est que le monde est empêtré dans les dettes; que les dettes nationales et particulières ne sont aucunement en rapport avec le prix des denrées. Nous devons cette situation à la guerre et à l'emploi des machines dans la production. Quelle qu'en soit la cause, la situation existe et avant que nous puissions sortir de l'impasse, il faudra rétablir le rapport entre les dettes et les valeurs sur le pied où il était lorsque les dettes ont été créées. Les dettes entre particuliers s'ajustent naturellement. Le créancier s'aperçoit qu'il doit venir à un arrangement ou tout perdre. Cependant, les dettes internationales se trouvent sur un autre plan et il me semble aussi apparent que le nez au milieu du visage qu'à moins d'un rajustement de ces dettes, le rétablissement de la prospérité est absolument impossible, surtout pour les créanciers. Où que soit la responsabilité, ceux qui sont responsables le savent. Il faut leur faire sentir cette responsabilité. Cela ne saurait avoir lieu du dehors, mais ils la comprendront vraiment en leur for intérieur, car le principal châtement frappe le créancier lui-même. Les réalités doivent s'imposer en fin de compte; elles gouvernent le monde, dont les souffrances sont principalement attribuables au fait que les chefs des nations n'en saisissent pas l'importance.

Je ne saurais suivre mon honorable ami sur le terrain du désarmement. Une longue expérience l'a renseigné sur ce sujet. Le Canada n'est guère la nation pour entreprendre de prêcher le désarmement, car nous avons peu à faire dans ce sens-là. Nous avons tous contemplé avec remords et déception la situation qui se déroule à nos yeux à la conférence de Genève et qui semble assombrir toutes ses délibérations et l'avenir réservé à l'humanité. Cependant, ceci est clair: pour être efficace, la Société des nations, sur laquelle nous fondons encore nos espérances, doit élargir son champ d'action. Sans m'aventurer là où les anges mêmes doivent craindre de poser le pied, permettez-moi de dire que les articles effectifs du pacte de la Société des nations sont ceux qui peuvent s'appliquer au moyen des sanctions économiques. Le grand article effectif est l'article 15 dont les sanctions économiques sont très puissantes lorsqu'on les applique. Pourtant, aussi longtemps que deux grandes nations, en plus, telles que la Russie et les Etats-Unis, se tiendront à l'écart, l'application de ces sanctions économiques, soit à la Chine ou au Japon, ne paralysera pas le commerce de ces pays-là mais elle le détournera à l'avan-